
Jeunesse et pouvoirs : ou les ambiguïtés et la diversité d'une relation équivoque

Jean-Claude Caron

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/siecles/709>

DOI : [10.4000/siecles.709](https://doi.org/10.4000/siecles.709)

ISSN : 2275-2129

Éditeur

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2008

Pagination : 3-10

ISBN : 978-2-84516-439-0

ISSN : 1266-6726

Référence électronique

Jean-Claude Caron, « Jeunesse et pouvoirs : ou les ambiguïtés et la diversité d'une relation équivoque », *Siècles* [En ligne], 28 | 2008, mis en ligne le 25 février 2013, consulté le 12 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/709> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/siecles.709>

Jean-Claude CARON

Centre d'histoire « Espaces et Cultures »,
Université Blaise-Pascal Clermont II

JEUNESSE ET POUVOIRS : OU LES AMBIGUÏTÉS ET LA DIVERSITÉ D'UNE RELATION ÉQUIVOQUE

Équivoque, ce titre l'est tout autant et ce, à plus d'un... titre. D'abord par l'opposition entre la singularité de « la » jeunesse et la pluralité « des » pouvoirs qu'il semble défendre : mais il ne fait que reprendre le titre de journées d'étude au cours desquelles les contributions ici réunies avaient été présentées¹. Or, comme cela était du reste prévisible, cette rencontre dynamita la singularité de la jeunesse pour mettre en évidence une pluralité qui, de fait, rendait justice à des parcours plus hétérogènes qu'homogènes, même si, toutefois, l'aspect « générationnel », générateur d'une lutte des classes (démographiquement parlant), constitua un point assez largement partagé. Équivoque aussi, parce que ce titre établit tel un invariant une relation entre jeunesse(s) et pouvoir(s) qui semble naturalisée. Si l'idée peut être défendue, encore convient-il de préciser que cette relation est à double sens : car en face du jeune conquérant, du type « Rastignac », décrit par certaines contributions, apparaît la figure du jeune soumis à un contrôle de différentes institutions, pas toujours bienveillantes – et c'est un euphémisme – envers une classe d'âge associée de tout temps à l'idée

3

1. Ces communications ont été présentées lors de journées d'étude des étudiants de master et de doctorat des universités de Clermont-Ferrand, Limoges et Poitiers. Ces journées ont eu pour cadre la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand, les 19 et 20 mars 2007.

2. Ludivine BANTIGNY
et Ivan JABLONKA (dir.),
*Jeunesse oblige. Histoire des
jeunes en France, XIXe-XXe
siècle*, PUF, 2009. Voir la
bibliographie p. 295-300.

de déviance. Famille, justice, partis, syndicats, patronages, clubs sportifs, réformateurs sociaux : cet inventaire – susceptible d’enrichissements nombreux et variés – donne à voir combien « la jeunesse » est soumise à des contrôles et des enrôlements, est l’objet d’enjeux permanents, même si renouvelés dans la forme, et constitue bien un « objet social » dont la transformation en sujet autonome ne se fait pas sans contrainte... Équivoque, enfin, car cet adjectif est utilisé pour désigner un objet soumis à des interprétations multiples, du fait de sources multiples. Or, dans la grande majorité des contributions de ce recueil, on est frappé par le côté univoque des paroles enregistrées : « la jeunesse » est représentée, mais par les mots des autres. C’est d’ailleurs cet aspect qui rend à la fois l’objet jeunesse intéressant et problématique pour l’historien qui le place au cœur de sa recherche.

Surveillance, prévention, répression : le jeune comme détenteur d’un pouvoir de déviance

L’histoire n’a pas raté la thématique de la jeunesse. Même si elle apparaît parfois à la remorque de la sociologie ou de la psychologie qui en ont fait une catégorie épistémologique et heuristique majeure, elle a, non sans tâtonnements ni hésitations, pris à bras le corps l’objet jeunesse et l’a ausculté sous toutes les coutures. Une publication récente comme *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France, XIXe-XXe siècle* témoigne de l’abondante et récente bibliographie sur le sujet². Et les communications réunies dans ce numéro de *Siècles* illustrent, chacune à sa manière, la multiplicité des regards qui se focalisent sur des jeunes qui, quels que soient leur origine sociale et leur devenir social, sont perçus comme une catégorie à la fois dangereuse et prometteuse, mais aussi à l’occasion comme une catégorie à conquérir, voire à soumettre par la force. En sous-titrant son article consacré aux attentats à la pudeur dans la Corrèze de la Belle Époque : « Des jeunes filles soumises au pouvoir masculin », Bastien Fanthou énonce un simple constat. La lecture qu’il propose de ces violences masculines revient à juste titre sur la notion de pouvoir – dont on sait les réflexions qu’elle provoqua chez Michel

Foucault – et amène l'historien à s'interroger sur le critère à partir duquel il privilégie l'étude de son objet : ici, le choix est moins celui de l'écart générationnel ou de l'écart social entre le « coupable » et la « victime » – écarts qui existent pourtant et que B. Fanthou aborde, notamment lorsqu'il parle du « regard sexué face à l'ignorance » ou de « vulnérabilité sociale » – que celui de la différence de genre qui sous-tend son approche. « Un pouvoir composé d'hommes adultes qui portent un regard sur une jeunesse féminine », ainsi l'auteur définit-il sa lecture de l'archive judiciaire. Famille, Église, autorités politiques, justice : toutes, en effet, sont soucieuses, au delà du scandale causé par ces attentats à la pudeur, de s'assurer de la moralité de « victimes » dont certaines sont supposées être consentantes, voire plus... On traque aussi bien le mensonge que l'affabulation chez ces dernières : c'est donc également tout le dossier de la parole infantile et de sa crédibilité que rouvre B. Fanthou.

Le conformisme requis de la part des jeunes de Margeride étudiés par Odile Richard, entre Second Empire et débuts de la Troisième République, n'est pas sans rapport avec le traitement judiciaire des attentats à la pudeur en Corrèze. Soumis à un strict contrôle parental, ces jeunes d'origine populaire apparaissent comme les futurs dépositaires de la norme : on se doit donc de prévenir tout écart de leur part. L'auteure, partageant d'autant plus une préoccupation de B. Fanthou qu'elle étudie elle aussi des cas d'agression sexuelle, montre la prééminence d'un pouvoir masculin, patriarcal : à une époque où le pouvoir parental n'existe pas, seul le pouvoir paternel en tient lieu. L'emprise de la norme édictée par la « famille » est réelle, ressentie comme pesante parfois, d'où le surgissement du conflit et parfois de la violence. La comparaison surgit avec la conflictuosité icarienne étudiée par Véronique Mendès (*cf. ci-dessous*) lorsqu'Odile Richard souligne que « le groupe familial est l'un des théâtres du conflit ». Du reste, au delà de la famille, au sens large comme au sens étroit du mot, c'est la société englobante qui exerce ce rappel permanent à la norme. Un point commun se retrouve pourtant en Margeride comme en Icarie et naturellement en Corrèze : en dernière instance, on recourt à la justice quand l'honneur est en jeu. Même si le silence social agit comme un frein dans nombre de cas, même si encore le règlement infrajudiciaire du

conflit est fréquent, on s'adresse en dernier lieu au juge pour qu'il tranche le problème – à défaut de le régler.

Encadrement, moralisation et soumission de la jeunesse : des pouvoirs rivaux

En contrepoint de ces deux études centrées sur la victimisation de la jeunesse et sur l'impossible réparation judiciaire qui s'ensuit, trois autres contributions s'inscrivent dans une problématique partagée : les jeunes, objet d'une telle sollicitude émanant de différentes formes institutionnelles ou associatives, expriment-ils une réelle adhésion, répondent-ils à une forme comportementale attendue, s'engagent-ils de leur propre volonté, ou sont-ils l'objet d'une suggestion, voire d'une contrainte ? Constatons d'abord que, du patronage au club sportif ou même à la communauté fouriériste, « la jeunesse » est au cœur de préoccupations elles-mêmes inscrites dans un combat d'idées et dans une lutte d'influence. On aurait tort de s'en étonner et d'en parler comme d'une chose révolue : la chose nous est strictement contemporaine, sous des formes variées et souvent beaucoup plus commerciales... On lira avec intérêt la manière dont Véronique Mendès étudie le « voyage en Icarie » sous l'angle du conflit des générations. L'intérêt est double : d'une part, parce qu'il réhabilite la notion de génération comme critère d'histoire sociopolitique ; d'autre part, parce qu'il permet une relecture de la fondation de ces communautés dans le Nouveau Monde. Et l'accent mis sur la question du « communisme sexuel » ne fait que renforcer ce sentiment d'un conflit intergénérationnel qui prend à l'occasion une couleur mythologique... Ce conflit entre « vieux » et « jeunes » Icaris – ces derniers nés aux États-Unis ou émigrés dans leur première jeunesse – porte sur le fondement même, sur les valeurs de la communauté et donne à voir la violence de l'opposition qui se dessine entre identité individuelle et identité collective. À terme, c'est l'impossible vivre ensemble qui se dessine et donc la séparation, radicale et définitive : la neutralité n'est alors pas de mise. L'implosion des communautés icariennes qui en résulte est d'autant plus violente que les enjeux matériels et symboliques sont en permanence entremêlés. On s'étonnera peut-être de

lire, sous la plume de Véronique Mendès, que les jeunes Icaris furent les impulseurs d'une culture alternative ou d'une contre-culture, ce qui semble friser l'anachronisme : sa démonstration mérite pourtant d'être prise en compte, tant elle paraît riche de perspectives et applicable à d'autres cas.

Sur un autre registre, Paul D'Hollander étudie, à travers le cas de la presse paroissiale de l'entre-deux-guerres à Limoges, la manière dont ces publications présentent le lectorat visé : les jeunes catholiques, souvent d'extraction populaire, et même ouvrière comme il est précisé dans le titre d'un de ces bulletins, sans parler du *Petit Faubourien* de la paroisse des Saint-Ange. Ces « petites » publications, assez éphémères pour la plupart, sont liées à la naissance ou à la renaissance de patronages animés par des curés motivés par le désir de porter la foi auprès d'enfants et de jeunes hommes des classes populaires, âgés de six à vingt ans, au lendemain de la Première Guerre mondiale. Œuvre militante, œuvre de pédagogie religieuse, en l'occurrence catholique, œuvre visant à créer du lien entre les membres du « *patro* », ces bulletins témoignent aussi, à la différence de la situation décrite dans les contributions précédentes, de la volonté de leurs auteurs d'associer le plus étroitement possible les générations entre elles – parents et enfants –, mais aussi ces deux institutions souvent rivales que sont la famille et l'Église. Surveiller, guider, former les enfants qu'on leur confie, telle est l'ambition des « *patros* » relayée par cette presse paroissiale dans une ville par ailleurs assez fortement détachée au plan religieux. Mais il s'agit aussi d'agir sur les parents, dont la responsabilité dans le rejet de l'autorité par leurs enfants est clairement pointée. « Une autorité qui se discute est une autorité perdue » : ce cri du cœur du *Rayon* illustre assez la morale qui est promue. Quant à l'objectif, il est clairement énoncé comme une (re)conquête de la société *via* ses jeunes élites : et, dans cette optique, on compte autant et plus sur une *mens sana* que sur un *corpore sano* – autrement dit l'éducation de l'esprit, prise en charge par les cercles d'études, prend le pas sur l'éducation du corps. Quel bilan ? La progressive transformation de ces bulletins pour jeunes en bulletins paroissiaux classiques indique le souci de reconquérir les adultes (ou par les adultes) plus que les jeunes, les activités juvéniles de tout ordre ayant clairement montré leurs limites.

De l'Église au patronat en l'occurrence l'entreprise Michelin –, des patronages à l'ASM, la distance est-elle si grande ? Poser la question, c'est y répondre... Mais on trouvera plus d'un écho de la communication de Paul D'Hollander dans celle de Bertrand Blanchard qui centre son propos sur la même période. Pour Michelin, le volontarisme qui pousse l'entreprise à fonder l'ASM en 1911 s'explique certes par la nature même de ses activités : favoriser le développement du cyclisme et du sport automobile relève d'une logique économique, *via* la publicité et les retombées commerciales attendues. Mais, au delà, B. Blanchard démontre comment le paternalisme trouve un prolongement dans le sport et l'encadrement de la jeunesse – alors strictement masculine – qu'il autorise. Moraliser, éduquer, contrôler, fidéliser, tel est l'objectif de l'entreprise montferrandaise, qui rejoint donc bien celui des patronages de Limoges. Une différence assez sensible s'impose pourtant : le corps est au cœur de la morale hygiéniste qui sous-tend la fondation de l'ASM. Un corps sain est un corps productif... Quant à «l'esprit sportif», équivalent du *fair play* britannique, il participe lui de la moralisation de la classe ouvrière, en mettant l'accent sur la camaraderie et la discipline. La solidarité dans l'action et la soumission à la règle et au chef sont aisément transposables du stade à l'usine. Du reste, comme le rappelle B. Blanchard, Taylor, pionnier de l'organisation scientifique du travail, avait déjà établi un parallèle entre les deux domaines. Il ne s'agit donc pas de privilégier le sport individuel et l'image du champion, mais le sport collectif et l'image de l'équipe. Toutefois, récusant toute vision trop manichéenne de son sujet, l'auteur inscrit son projet dans une approche globale de la société des loisirs qui surgit alors et au sein de laquelle la jeunesse devient un acteur de premier plan. Et une jeunesse privilégiée, de ce point de vue, Michelin ayant une longueur d'avance dans les loisirs offerts à ses jeunes employés.

Apprentissage, militantisme, activisme : la jeunesse entre rejet et conquête du pouvoir

Mai 68, qui est au cœur de l'étude de Nathalie Ponsard, permet de faire la jonction – limitée et temporaire – entre deux jeunesses,

ouvrière et étudiante. Jonction dont la rareté dans l'histoire mérite d'être signalée pour mieux souligner la spécificité du moment Mai 68. Proposant une lecture de la politisation d'une jeunesse plurielle, l'auteure réfléchit en particulier à des notions comme celles d'engagement ou de culture politique juvénile. En resserrant son approche sur la morphologie ou l'étude des formes prises par les interventions de ces jeunesses, N. Ponsard apporte sa pierre à la question du répertoire d'actions qui intéresse les historiens du social comme du politique. À travers le cas des manifestations de rues et des occupations de facultés ou d'usines, l'auteure pose la question première de la visibilité réciproque de ces deux jeunesses. L'utilisation de l'enquête orale apporte un éclairage nouveau sur ce moment particulier, marqué par une convergence d'intérêts certes – redisons-le – temporaire et même peut-être illusoire, mais qui a conservé une forte empreinte dans les mémoires. Du reste, les lignes traditionnelles de fracture, socialement marquées, sont remises en cause par l'apparition d'une nouvelle fracture entre « modérés » et « extrémistes », chaque camp regroupant à l'occasion des étudiants et des ouvriers. Mais N. Ponsard suggère d'autres critères distinctifs à prendre en considération pour saisir toute la complexité du moment : ainsi de la notion de génération, séparant les « aguerris », déjà confrontés à l'action dans les années précédant Mai 68, et les jeunes qui découvrent la politique à cette occasion. Ce point est particulièrement sensible dans les ateliers Michelin et tend les relations internes sur des critères à la fois idéologiques et générationnels. Les « jeunes » et les « anciens » ne s'inscrivent ni dans la même temporalité ni dans la même culture contestataire. Et, comme pour l'Association générale des étudiants clermontois, dont l'unité a volé en éclat en 68, l'encadrement syndical traditionnel des ouvriers (CGT, CFDT) est confronté à des tiraillements. Car, à côté du « pouvoir gaulliste » et du « pouvoir patronal », c'est aussi le « pouvoir syndical » qui est soumis à la critique. On sait alors comment ce dernier instrumentalisa le « gauchisme » pour conserver la direction du mouvement revendicatif et marginaliser les contestations internes.

Fermant, chronologiquement parlant, l'ensemble des contributions de ce numéro, l'étude proposée par Nicolas Carboni prolonge en partie celle de Nathalie Ponsard. L'auteur s'intéresse en effet

au syndicalisme étudiant des années 1970 et 1980, un syndicalisme dont la référence omniprésente demeure le mouvement étudiant de Mai 68. Encore faut-il parfois se mesurer avec cet héritage quelque peu encombrant... Le lien entre expérience syndicale initiale et carrière politique postérieure est au cœur de la démonstration de l'auteur. Les trajectoires mises en évidence répondent à des modèles classiques, dont l'approche locale était pourtant nécessaire pour les valider. D'autant que la période étudiée reste moins connue que celle qui l'a précédée et que, face aux organisations traditionnelles, émergent de nouvelles formes organisationnelles, les coordinations. Apprentissage, initiation ou formation, le passage par le militantisme étudiant constitue donc une étape souvent décisive. Si l'expérience démocratique est réelle, la persistance de la violence comme mode d'action accompagne à l'occasion cette dernière. Mais N. Carboni montre de manière très concrète en quoi consiste cet apprentissage au quotidien, apprentissage qui apparaît alors comme un véritable investissement. On peut parler d'une certaine professionnalisation *via* le militantisme syndical. Point important : l'arrivée aux postes dirigeants de femmes, une première dans le monde syndical, comme en atteste, parmi d'autres, la figure d'Isabelle Thomas qu'aborde N. Carboni.

Ces sept contributions apportent donc un éclairage à la fois différent et complémentaire sur la relation entre jeunesse(s) et pouvoir(s). Relation équivoque, ambiguë, diverse, disions-nous : mais relation nécessaire, dans la mesure où l'espace du politique, celui de la gestion du désaccord dans la Cité, postule la nécessité de relations entre ceux qui détiennent le pouvoir et ceux qui veulent y accéder, quel que soit le moyen utilisé pour cela. Comment, dès lors, le conflit – qui n'est pas synonyme de violence – ne constituerait-il pas une sorte de fil rouge reliant les époques et les catégories étudiées par les auteurs des contributions que nous présentons dans ce numéro ? Et n'est-ce pas en définitive l'absence de conflit entre détenteurs de pouvoir et demandeurs de pouvoir qui serait surprenante ? Si l'histoire a quelque vertu, c'est d'abord de nous rappeler que le conflit est au cœur de la succession des générations et que sa gestion constitue l'une des marques permettant de saisir les valeurs d'une société.